

# Le Projet Professionnel de l'Étudiant



**Dans le cadre de la loi de réforme de l'université, l'établissement a rendu obligatoire un accompagnement vers l'insertion professionnelle pour les étudiants en l'insérant dans les maquettes de ses formations.**

**Ainsi le projet professionnel de l'étudiant a été généralisé dans plusieurs filières de formations et à différents niveaux :**

## **En Licence :**

En licence, l'intégration du PPE se déroule sur chacune des trois années, au cours d'un des deux semestres.

L'étudiant peut ainsi bénéficier d'une formation suivie et progressive concernant le projet professionnel, de l'initiation à l'appropriation de la démarche de construction, ainsi qu'à l'apprentissage de valorisation de ses acquis de formation, d'expériences personnelles et professionnelles.

Objectifs :

- \* Acquérir des connaissances générales sur les milieux professionnels (L1)
- \* Acquérir une méthodologie de construction du projet professionnel (L2)
- \* Valoriser ses acquis et expériences pour optimiser ses candidatures (L3)

## **En Master :**

### **Les étudiants de master à orientation professionnelle**

- \* en M1 - le stage : vecteur d'emploi
- \* en M2 - recherche d'emploi accompagnée

### **Les étudiants de master à orientation recherche**

- \* en M1 - consolidation du projet professionnel
- \* en M2 - accompagnement vers le doctorat ou vers l'insertion professionnelle directe

## **En doctorat**

Dans le cadre du doctorat, le PPE consiste à la préparation à l'insertion professionnelle sous forme d'ateliers.

Avec l'accompagnement en PPE rendu obligatoire, le but visé est de rendre l'étudiant acteur de son orientation professionnelle en lui permettant d'acquérir une démarche de projet qui lui sera utile tout au long de sa vie active.

## **Les acteurs du PPE dans l'université**

La mise en place du PPE fait interagir de nombreux partenaires au sein de l'université tant sur le plan pédagogique que sur le plan de la gestion administrative et logistique.

La CFVU, organe politique en charge de la gestion de l'université, les UFR et la DOSIP collaborent au quotidien pour assurer la réussite de ces enseignements.